

Famille : SIMAROUBACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Simarouba amara

Quassia simarouba (synonyme)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc crème

Aubier : non distinct

Grain : grossier

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Blanc crème à jaune clair. Occasionnellement veines huileuses.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,41	0,04
Dureté monnin* :	1,1	0,5
Coeff. de retrait volumique :	0,36 %	0,08 %
Retrait tangentiel total (RT) :	6,3 %	0,6 %
Retrait radial total (RR) :	2,8 %	0,5 %
Ratio RT/RR :	2,3	
Pt de saturation des fibres :	32 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	34 MPa	6 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	59 MPa	11 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	10070 MPa	1711 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 86,3 mesuré à 2747 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide
 Risque de déformation : absent ou très faible
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : absent ou très faible
 Risque de collapse : non

Notes : Sujet au bleuissement avant et durant le séchage.

Table de séchage suggérée : 3

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	60	56	81
30	68	58	61
20	74	60	51
15	80	61	41

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de SIMAROUBA ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué
 Emballage-caisserie
 Meuble courant ou éléments
 Instruments à corde (table d'harmonie)
 Allumettes
 Lambris
 Panneaux de fibre ou de particules

Face ou contreface de contreplaqué
 Panneau latté
 Placage tranché
 Moulure
 Articles tournés
 Menuiserie intérieure
 Tableterie

Notes : Un bouche-porage est recommandé afin d'obtenir une bonne finition.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Bolivie	CHIRIUANA	Brésil (Amazonie)	MARUPA
Brésil (Amazonie)	MARUPAUBA	Brésil	PARAHYBA
Brésil	PARAIBA	Brésil	TAMANQUEIRA
Colombie	SIMARUBA	Équateur	CEDRO AMARGO
Équateur	CUNA	Équateur	GUITARRO
Guyana	SIMARUPA	Guyane française	SIMAROUBA
Pérou	MARUPA	Suriname	SOEMAROEBA
Vénézuela	CEDRO BLANCO	Vénézuela	SIMAROUBA
Royaume-Uni	BITTERWOOD		

